



## COMITE DE QUARTIER DE LA GUILLEBOTTE

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MARDI 7 JUIN 2022

#### **Ouverture de la séance :**

18h35 – Salle de la guillebotte

**Secrétaire de séance :** Martine SCOTTO DI VETTIMO

#### **Présents :**

##### Membres du CCC :

Jacqueline Bréchet, Francis Bunel, Daniel Caldironi, Claudine Jolly, Christian Le Bihan, Thierry L'Huissier, Yves Mathé, Etienne N'Goma, Laurent Raimbault, Olivier Revel, Hervé Reverdy, Philippe Rochais, Alain Rogemont, Martine Scotto.

##### Membres du Conseil municipal :

Christine Corbillon, Philippe Laborderie, Thierry LHuissier, Philippe Rochais

➔ **16 Présents**

#### **Absent(e)s excusé(e)s:**

##### Membres du CCC :

Alain Bodin, Bernard Jaud, Jean Luc Quenieux, Martine Sicaud, Bernard Goguelet

##### Membres du Conseil municipal :

Sylvie Peneau

➔ **6 Absents excusés**

#### **Ordre du jour :**

- 1- Approbation du compte rendu de la précédente réunion du 17/03/2022.
- 2- Adaptation de l'espace urbain au vélo ; arceaux vélo, contre-sens cyclables, vitesse « 30 », Intervention de Philippe Rochais.
- 3- Présentation du projet d'aménagement des ouvrages de rétention Guillebotte-Maisons Rouges, intervention de Jean-Philippe Vigner.
- 4- Boite à livres: Point de l'opération.
- 5- Budget participatif: Intervention de Laurent Raimbault.
- 6-Journée citoyenne du 15 octobre 2022.
- 7- Commission verger partagé, intervention de Daniel Caldironi.
- 8- L'Art en Cé jardins, action prévue le 26/06/2022.
- 9- Sécurité routière Avenue de la Guillebotte, point d'étape, intervention de Phillippe Rochais.
- 10- Questions diverses.

## OUVERTURE DE LA SEANCE :

Philippe Laborderie, en tant qu'élu référent et Daniel Caldironi, Président du Comité de Quartier de la Guillebotte, accueillent l'ensemble des participants et rappellent rapidement l'ordre du jour ci-dessus.

Les différents points de cet ordre du jour sont abordés dans le désordre pour attendre des membres qui arriveront avec un peu de retard.

### **1 : Approbation du compte rendu de la précédente réunion du 17/03/2022**

Le compte rendu de la réunion du 17 mars 2022 est adopté.

### **2- Présentation du projet d'aménagement des ouvrages de rétention Guillebotte**

Ce point ne sera pas abordé ce soir car il y aura une réunion publique prévue sur le sujet courant juin.

### **3- Boite à livres: Point de l'opération.**

Le projet avance. Les membres du conseil qui s'étaient proposés pour se pencher sur ce sujet vont rencontrer les services de la ville.

*Lieu de la boîte :* Entrée allée du poney-club

*Type de boîte :* un article sur le dernier numéro de Cé l'info présente les boîtes.

## **DES BOÎTES À LIRE DANS LES QUARTIERS**

**INITIÉES PAR LA MÉDIATHÈQUE, SOLLICITÉES PAR DES HABITANTS, ET FABRIQUÉES PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE, DES BOÎTES À LIRE FLEURISSENT DANS LES QUARTIERS.**



Le principe d'une boîte à lire ? Échanger, donner et partager des livres qui nous ont plu et/ou dont on souhaite se séparer. Chacun dépose ou prend un livre, en toute liberté, c'est gratuit ! La médiathèque y dépose aussi régulièrement des livres retirés de ses collections ou donnés par des particuliers.

Six boîtes à lire sont désormais en fonctionnement. Où les trouver ?

- Saint-Maurille : place Rabelais
- l'Île : place Leclerc
- Pouillé : à l'entrée du City Stade
- La Chesnaie : esplanade Claude-Gendron
- La Monnaie : rond-point du chemin de La Monnaie
- Sorges : à l'entrée de l'aire de jeux.

**Une nouvelle boîte à lire est attendue pour l'été dans le quartier de La Guillebotte.**

#### **4- - Budget participatif: Intervention de Laurent Raimbault.**

Le comité de pilotage dans lequel Laurent Raimbault est le référent pour le comité de quartier de la Guillebotte s'est réuni 2 fois.

41 dossiers ont été déposés, ils sont consultables sur le site :

<https://jeparticipe.lespontsdece.fr>

Petit rappel :

Les projets proposés doivent être des projets d'investissement uniquement : ils ne doivent pas entraîner de budget de fonctionnement et doivent permettre d'augmenter / d'améliorer les patrimoines de la commune. Un projet doit se limiter à un budget de 20.000 € maximum.

Enveloppe globale dédié : 50.000 €

La prochaine réunion du comité de pilotage est le 30 juin 2022 où sera faite l'étude de faisabilité.

Fin août : présentation des projets retenus, ils seront affichés à la maison des associations puis viendra la période de vote sur le site internet. Tout habitant de plus de 11 ans de la commune peut voter.

La proclamation des résultats se fera le 15 octobre 2022 lors de la journée citoyenne

#### **5-Journée citoyenne du 15 octobre 2022. Intervention de Alain Rogemont**

Appel est fait à la participation de membres du comité de quartier pour cette journée. Lors de cette journée, on peut envisager différentes actions telles le nettoyage du parc, la réalisation et la distribution de nichoirs etc.. Toutes les idées sont recevables. Il est possible d'en trouver sur les sites internet de villes de taille comparable au Ponts-de-Cé

La date limite de dépôt des projets est fixée au 30 juin 2022.

Un groupe se constitue :

Alain Rogemont (pilote), Jacqueline Bréchet, Claudine Jolly, Hervé Reverdy et Martine Scotto.

#### **6- Commission verger partagé, intervention de Daniel Caldironi**

La commission s'est déplacée sur le lieu d'implantation des arbres (près du skate parc) avec Bernard Goguelet.

Les arbres ont été taillés. Ils vont bien. Prochaine visite l'année prochaine, il devrait y avoir des prunes.

#### **7- Adaptation de l'espace urbain au vélo ; arceaux vélo, contre-sens cyclables, vitesse « 30 », Intervention de Philippe Rochais**

Philippe Rochais nous présente le projet qui est pour l'ensemble des Ponts-de-Cé avec comme souhaits :

- Développer des aménagements cyclables de qualité
- Prévoir des stationnements abondants et de qualités pour les vélos

Il y a une saisine des comités de quartiers. Le but est d'avoir un retour de chaque comité sur le sujet pour fin juin pour définir :

- L'implantation des arceaux vélos en faisant attention aux responsabilités car la voirie dépend de l'agglomération tandis que devant les structures de la ville (ex une salle municipale) c'est de la responsabilité de la commune.

*Remarque* : il faut recenser les besoins. 40 arceaux sont disponibles car achetés en 2021 par la municipalité

- Inventorier les rues qui permettraient le contre-sens cyclable
  - Imposer la vitesse 30 dans toutes les rues. (sauf sur les grands axes)
- Objectif : Que tous les élèves du primaire entrent au collège avec le permis vélo

Un autre sujet est à l'étude : L'aménagement de l'avenue de l'amiral Chauvin

### **8- Sécurité routière Avenue de la Guillebotte, point d'étape, intervention de Phillipe Rochais.**

La commission s'est réunie le 18 mai 2022.

une première réunion a été déclenchée en Juin 2021 pour travailler sur la sécurité de la circulation de l'Avenue car :

- Vitesse excessive constatée.
- Dangerosité des priorités à droite pour les habitants du quartier souhaitant s'engager sur l'Avenue.

Suite à la première réunion, plusieurs panneaux « 30 km/h » ont été installés, il y a eu du marquage au sol et 2 radars pédagogiques ont été positionnés.

#### Constat :

Malgré la signalisation renforcée et la présence de radars pédagogiques, la vitesse sur l'Avenue reste élevée et dangereuse.

Le respect des 30 km/h par certains conducteurs provoque même parfois des dépassements dangereux.

#### Proposition(s) :

Dans un premier temps, « casser » la vitesse sur la portion de l'Avenue allant du square F. Buisson jusqu'à la rue du Pré Bateau.

Dans un deuxième temps sécuriser les jonctions avec l'Avenue Galliéni (notamment pour les modes de déplacements doux):

- de l'avenue Galliéni jusqu'au giratoire Georges Sand,
- de l'extrémité du chemin des Maisons Rouges jusqu'à l'avenue Galliéni.

Pour casser la vitesse, plusieurs possibilités :

- Mise en œuvre de 2 ronds-points pour segmenter la partie rectiligne de l'Avenue afin d'éviter la prise de vitesse et faciliter l'insertion des riverains
- Étudier la pose de chicanes opposées avec places de parking afin de constituer des obstacles visuels tout en diminuant la voie
- Profiter de la mise en place de chicanes pour réduire les voies de circulation réservées aux véhicules motorisés et aménager une voie sécurisée pour les autres modes de déplacements

Point de vigilance : si on restreint la vitesse de l'avenue de la Guillebotte, on risque d'avoir un délestage par les rues St Exupéry et l'avenue Jean Rostand.

Discussion sur les différentes propositions. Actuellement aucun comptage du nombre de véhicules et de leur vitesse.

Il ne faudrait pas que les choix induisent la suppression des bus.

Cependant, il faut faire quelque chose donc la poursuite de l'étude est demandée. Il faut passer par les services de l'agglomération responsable de la voirie.

### **9- L'Art en Cé jardins, action prévue le 26/06/2022.**

Un dépliant sur le programme des festivités édité par la municipalité est distribué à chaque membre présent du comité de quartier

## **10 Questions diverses :**

**Fête de la musique** : 17 juin au parc de la Guillebotte organisée par l'association des Rives de l'Authion – de 18h à 23h

Intervention de Philippe Laborderie sur l'inauguration fin mai de **la promenade Edgard Pisani**, chemin de 5 kms qui longe l'Authion jusqu'au pont de Sorges. L'inauguration a eu lieu en présence de membres de la famille d'Edgard Pisani, principal instigateur des aménagements des pompes de l'Authion.

**Signalement de passage de motos** sur le chemin entre l'étang et les maisons. Cela crée des nuisances. Que faire car les engins motorisés sont interdits dans le parc !

**Allée piétonne qui longe Intermarché**, des défauts d'éclairage sont constatés. Des réparations ont eu lieu mais n'ont pas tenu.

Fin de la réunion : 20h30

**Prochaine réunion : le Mardi 18 octobre 2022, à 18h30**